



## LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

*Vous avez pu vous rendre compte que les travaux de rénovation et de mise en conformité de la salle des fêtes se sont terminés en 2017. Mais nous avons aussi terminé les travaux d'accessibilité de la mairie qui ont vu le secrétariat et le bureau des élus prendre place au rez-de-chaussée.*

*Nous avons également mis en accessibilité l'église en créant une place de stationnement pour les personnes handicapées et en rendant ce bâtiment accessible à tous.*

*Tous ces travaux sont nécessaires car il est de notre devoir de préserver et valoriser le patrimoine transmis par les générations précédentes.*

*Au cours de l'année 2018, nous avons pour projet de construire un atelier municipal afin de ranger tout le matériel de la commune mais aussi de permettre à l'employé de travailler dans de meilleures conditions. Nous avons également l'intention de créer un Conseil municipal des jeunes afin de pouvoir les impliquer dans la vie communale.*

*Vous avez pu remarquer que nous réalisons actuellement des travaux afin de moderniser notre éclairage public en passant au LED. La première tranche de travaux s'est déroulée au niveau de la départementale RD12 et de la côte blanche. Pour lancer les autres tranches de travaux, nous devons faire des économies afin que le budget communal ne soit pas impacté. C'est pourquoi nous allons faire une coupure de l'éclairage public sur certains secteurs de la commune afin de financer ces travaux et ainsi réaliser une opération blanche pour la commune.*

*Vous connaissez maintenant les objectifs que nous nous sommes donnés avec le Conseil municipal. Nous ferons en sorte de mener nos projets au bout, vous pouvez compter sur le Conseil municipal et moi-même pour défendre les intérêts de la commune.*

Wilfrid PASQUET

## NETTOYAGE DE PRINTEMPS

**Samedi 17 mars** a eu lieu le nettoyage de printemps organisé par la Communauté de Communes.

Au-delà de ce nettoyage annuel qui permet de rafraîchir notre paysage, n'oubliez pas que :

- ♣ Les forêts, champs, chemins et bords de routes ne sont pas des poubelles.
- ♣ Le Code pénal prévoit que le dépôt sauvage de déchets soit puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 €.
- ♣ Les déchetteries de notre territoire vous accueillent du mardi au samedi (jours et horaires disponibles sur [www.mauressac.fr](http://www.mauressac.fr)).
- ♣ Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.



## COUPURES NOCTURNES

Les travaux d'isolation de la salle des fêtes ont permis de diminuer considérablement les dépenses énergétiques de notre commune et donc d'avoir un impact positif sur notre environnement.

L'éclairage public de notre commune est aujourd'hui très énergivore et donc très coûteux.

Monsieur le Maire a donc proposé au Conseil Municipal d'agir afin de réduire le budget destiné à son fonctionnement.



Une solution a été étudiée avec l'aide du SDEHG (Syndicat Départemental d'Énergie de la Haute-Garonne) : un système fonctionnant avec des LED (ampoules basse consommation) est aujourd'hui la solution la plus économique, la plus responsable et la plus respectueuse de l'environnement.

Le SDEHG prend en charge 80 % du montant HT des travaux et notre commune devra financer les 20% restant. Il s'agit d'une dépense importante pour notre commune, aussi nous avons choisi d'opter pour une coupure de l'éclairage public de certaines zones de notre village pendant une partie de la nuit, de 23h00 à 5h00.

Plutôt que d'augmenter les impôts pour financer ce projet, il a été décidé de réinvestir les économies ainsi réalisées grâce à ces coupures dans les travaux nécessaires à l'installation du nouveau système d'éclairage par LED qui ont déjà démarré (D12).

Un courrier d'information relatif à ces coupures a été distribué aux habitants et un panneau de rappel sera installé aux entrées de la Commune sur la D40.

## SYNDICAT D'INITIATIVE

Assemblée générale, le **mardi 27 mars à 20h30 à la salle des fêtes**

Composition du bureau :

Président : Alain MARAN

Secrétaire : Audrey REY

Trésorière : Gisèle MARAN

Documentaliste : Jean-Fred DANFLOUS

Conseil d'Administration : Sabrina MARAN

Vice Présidente : Christine BORDAY

Secrétaire Adjointe : Renée MILLE

Trésorière Adjointe : Anne-Marie COUBRONNE

*Le Syndicat d'Initiative est une petite structure associative qui fonctionne grâce aux bénévoles de la commune et l'aide financière du Conseil Départemental de la Haute Garonne et de la Mairie de Mauressac.*



*L'affectation de vacataires (jeunes étudiants ayant atteint la majorité) rémunérés par le Conseil Départemental, permet au Syndicat d'Initiative de garder ses portes ouvertes durant les mois de juillet et août.*

*Une documentation variée sur la commune et ses environs, et notamment sur la Région : guides pratiques, plans, cartes, randonnées, gîtes, hébergement, etc...est proposée aux habitants de la commune et aux visiteurs.*

*Le travail des vacataires affectés en juillet et août 2017, Margaux LOUPIAS et Clara ALBERT, a été une aide importante pour l'organisation de la fête du village et du concert des « 31 Notes d'Été », pour lequel nous avons eu le plaisir d'accueillir le 15 juillet 2017 le groupe*

*« NAVIOL ». Le beau temps était au rendez-vous accompagné d'un public nombreux.*

*Pour cette année, nous espérons vivement que le Conseil Départemental renouvellera l'affectation, comme l'année précédente, de deux vacataires.*

*N'hésitez pas à venir vous documenter pendant ces deux mois d'ouverture. Le meilleur accueil vous sera réservé.*

*Cordialement,*

L'équipe du Syndicat d'Initiative

## ASSOCIATION DES FESTIVITES DE MAURESSAC

L'Association des Festivités a organisé le vendredi 16 mars 2018 à 20h30 son Assemblée Générale à la Salle des Fêtes de Mauressac. Cette réunion, ouverte à tous, a accueilli une trentaine de participants.

A l'ordre du jour :

- Bilan moral de l'année écoulée présenté par le Président,
- Bilan financier présenté par le Trésorier,
- Liste des entrants et sortants de l'Association (2 démissions, 4 sortants, 4 entrants),
- Questions diverses.

Deux rendez vous dans la foulée :

Le **samedi 24 mars** se déroulera le **carnaval du RPI Lagrâce Dieu, Mauressac, Puydaniel** sur notre village. L'après midi, Monsieur Carnaval déambulera dans le village suivi des enfants déguisés.

Son jugement sera prononcé sur la Place des Concerts avant qu'il soit brûlé en place publique. Un goûter sera ensuite offert par la Mairie à l'ensemble des enfants.

Le soir, un repas (osso buco de dinde ...) est organisé à la Salle des fêtes suivi d'une soirée dansante.

Les bénéfices de cette soirée sont ensuite reversés à la coopérative scolaire. **Les inscriptions se font à l'école ou au secrétariat de Mairie.**

Le **lundi 2 avril** à midi aura lieu la traditionnelle « omelette de Pâques » . Vous recevrez dans vos boîtes aux lettres le flyer qui annonce cet événement et les modalités d'inscription.

L'après midi les enfants présents pourront bien sûr participer à la chasse aux œufs. Nous vous attendons nombreux pour ces premiers rendez vous des événements de l'Association sur 2018.

## ACCESSIBILITE MAIRIE ET SALLE DES FÊTES

Les travaux de mise en accessibilité des locaux de notre Mairie sont maintenant terminés.

Les personnes à mobilité réduite peuvent accéder facilement aux locaux de la Mairie en utilisant le monte-personne puis la rampe d'accès sur le côté de la salle des fêtes.

Le secrétariat et le bureau du Maire sont désormais situés au rez-de-chaussée du bâtiment.

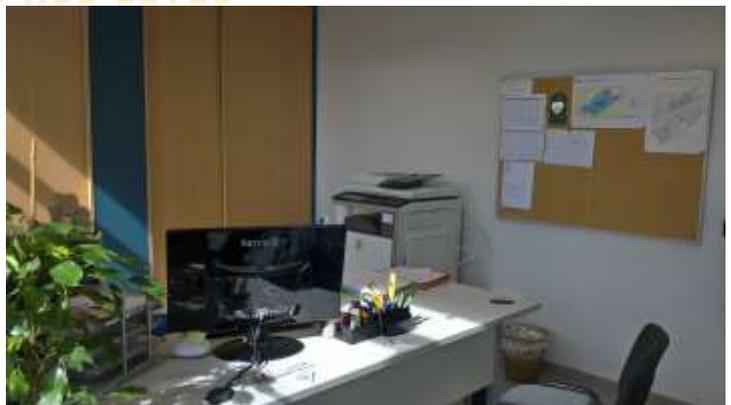
L'étage, où se situaient auparavant ces bureaux, accueille maintenant le syndicat d'initiative et l'association des festivités de Mauressac (AFM).

Après un vrai coup de neuf, l'ancienne cuisine est transformée en un chaleureux secrétariat (photo ci-dessus).

L'ancien syndicat d'initiative a été scindé en 2 parties :

- la première, côté salle des fêtes, est utilisée pour la nouvelle cuisine avec un accès direct sur celle-ci;
- la seconde, côté rue, est le nouveau bureau du Maire (photo ci-contre).

Le Conseil Municipal se réunit désormais dans la salle des fêtes.



## ETAT CIVIL



Naissances :

Yaël, José, Frantz GONTHIER, le 30/03/2017  
Rosalee, Octavia LAZENNEC, le 21/06/2017  
Evan, Pascal, Elie TELLO, le 26/06/2017  
Sulyvan, Jonathan RIBOLDI, le 12/09/2017  
Yousef MANSOURI, le 03/01/2018

Mariage :

Marie-Hélène GUTTIEREZ et Guy DESPRES le 26 août 2017

## DEPART EN RETRAITE

Les départs à la retraite ne sont pas courants pour les employés de notre commune, aussi nous nous devons de fêter comme il se doit cet événement :  
Françoise FEILLOU, après 26 années au service de la commune de Mauressac, profite désormais d'une retraite bien méritée.

Ses amis, sa famille, ses collègues, les élus et habitants de Mauressac se sont retrouvés vendredi 9 février à la salle des fêtes pour un apéritif qui a permis de célébrer le travail accompli par Françoise pendant ses longues années de service.



Monsieur le Maire a souhaité saluer sa discrétion, sa rigueur, son sens de l'écoute et sa conscience professionnelle avant de l'encourager à profiter pleinement de sa famille.

Alain MARAN, qui a été le précédent "patron" de Françoise à la Mairie pendant plus de 20 ans, l'a également félicitée sans oublier de rappeler quelques anecdotes.

Après toutes ces émotions, le temps est venu de découvrir les cadeaux : bijou, repas,...et des gadgets pour se souvenir longtemps de ses collègues, comme le chasuble de la Brigade des feuilles de Mauressac.

Un apéritif, offert par la commune, a clôturé cette cérémonie.

## PERMANENCES DU SPEHA

Le SPEHA (Service Public de l'Eau Hers Ariège, anciennement SIERGA) a pour mission la production, le transport et la distribution d'eau potable pour l'ensemble de ses 45 communes membres. Les permanences ont lieu :

**Le 1er mercredi du mois à la Mairie de MAURESSAC de 9h à 12h**

Du lundi au vendredi à MONTGEARD de 8h30 à 17h

[www.mauressac.fr](http://www.mauressac.fr)

Démarches administratives, vie locale, vie associative, alertes météo, AIFP, Maison de l'habitat...

